



secretariat.federation@ufap.fr

L'UFAP UNSa Justice

Accusée de faire son travail !

Pantin, le 14 novembre 2025

Dans leur énième pamphlet mal torché, ceux qui se prennent pour les pères fondateurs de la pénitentiaire et, peut-être même de la pensée moderne ... s'acharnent sur un communiqué de **L'UR Grand Est de l'UFAP UNSa Justice** alors que nos camarades ne font que leur boulot de syndicaliste : **dénoncer les difficultés bien réelles** que les agents subissent au quotidien (tarification illisible, plateforme injoignable...) depuis la mise en place du nouveau prestataire mutualiste obligatoire.

Obligatoire ? Oui car rappelons-le encore, histoire que ça rentre : **c'est bien FO Justice qui a voté POUR** l'affiliation obligatoire à cette mutuelle, rafraichissons-leur la mémoire avec le vote du texte ci-dessous :

Vote sur le texte amendé

Collège des OS 30 votants – Majorité = 16

Pour 15 (CFDT 6, FO 6, FA FP 1, CFE-CGC 1, CFTC 1)

Abstention 15 (CGT 7, UNSA 3, FSU 3, Solidaires 2) **Avis Rendu**

NB : CGT et FSU ont souhaité préciser qu'il s'agissait d'une abstention positive.

Collège des Employeurs 11 présents sur 18 membres à l'ouverture – Majorité = 6

Etat (4) – Territoriaux (3) 2 lors du vote – Hospitaliers (4)

(10 présents lors du vote) **Pour 10** (unanimité)

Avis Favorable

Qu'ils ne se trompent pas, un mensonge répété 100 fois ne devient pas une vérité... il finit surtout par trahir ceux qui le répètent. La vérité est parfois cruelle...

Nous n'accorderons pas plus de ligne sur ce sujet permettant à FO Justice de masquer leur **inconfortable position de carpette** devant l'administration ces derniers mois. On a la version papier du tout historique et combattif... Et la version réelle ressemblant plus à une forme d'**inclinaison diplomatique et de distribution de « coups de langue » à la pelle.**

Car il faut le dire : **écrire, ils savent. Mais s'opposer à l'administration et au ministère ?** Là, curieusement, plus personne...

- Où étaient-ils quand il a fallu s'opposer à la présence d'unités policières armées en détention à Paris-La Santé ? **L'UFAP UNSa Justice** bloquait l'établissement se servant de la couverture médiatique pour dénoncer la situation pénitentiaire catastrophique et combattre fermement l'affront fait aux Pénitentiaires face à ce dispositif relayant les personnels à des incapables !
- Quand il a fallu dénoncer la circulaire grotesque du Ministre sur les « poubelles anti-armes et anti-drogues aux parloirs » ? FO Justice ? **Disparue des radars**, de peur de froisser le Ministre **L'UFAP UNSa Justice**, elle, a dénoncé l'absurdité de cette circulaire et l'a exprimé de vive voix au Ministre !

- Le 12 novembre 2025, quand **L'UFAP UNSa Justice** se mobilisait devant l'Assemblée nationale afin de dénoncer un budget indécent, 4000 postes vacants, 5000 agressions physiques chaque année, une surpopulation monstrueuse !
FO Justice ? **Silence radio. Micro coupé. Studio vide. Pire, ils félicitent le Ministre** alors qu'on sait tous que ce prochain budget ne va rien changer à notre quotidien.
- Lorsqu'il fallait défendre les personnels face aux attaques DDPF ? **L'UFAP UNSa Justice** n'a jamais tremblé lorsqu'il fallait parler d'armement et permettre à tous les personnels qui le souhaitent de pouvoir bénéficier d'un port d'arme permanent estimant que la nature même de nos métiers suffisait à le justifier ! A force d'abnégation, la DAP a enfin ouvert la porte à ce dispositif ! Sur cette question-là, **FO Justice en mode avion** jusqu'à ce que le terrain lui torde le bras pour que timidement il accepte l'armement seulement pour les ERIS et seulement durant les astreintes...

Enfin, lorsqu'il s'agit de contradictions, FO Justice devrait balayer devant sa porte !

Exiger partout la visioconférence systématique et le déplacement des magistrats dans les établissements, quand dans leur propre maison, leur syndicat de magistrats (SNM FO) explique publiquement le contraire...

Extrait du tract syndical SNM FO :



Non aux fausses solutions !

La visioconférence à tout-va ? Non ! Elle ne fait pas l'unanimité et doit respecter les exigences du procès équitable (article 6 CEDH). Ce n'est pas une solution miracle.

Le déplacement systématique des magistrats ? Non plus ! Compte tenu de nos effectifs déjà insuffisants, de la nature des besoins et des enjeux de sécurité, ce n'est pas une réponse institutionnelle acceptable à un problème structurel d'organisation et de moyens.

<https://unite-magistrats.org/publications/communiqué-extractions-judiciaires-15-ans-de-dysfonctionnements-il-est-temps-d-agir>

Le populisme ? La démagogie ? Les faux combats en papier ? Voilà leurs fonds de commerce !

L'UFAP UNSa Justice, elle, préfère les actes : le combat et l'engagement, comme réaffirmé lors de notre dernier congrès à Talmont-Saint-Hilaire.

FO Justice peut continuer à **multiplier les manœuvres pour faire diversion** : la réalité, elle, ne bouge pas.

Nous continuerons à mener les combats pour lesquels les personnels nous ont mandatés !

Le Secrétaire Général,
Alexandre CABY